

# Technicien(ne) en automatismes du bâtiment

RNCP1812 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 4                 |
| Sigle                   | TP — Titre professionnel |
| Code(s) NSF             | 255s                     |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit  |

## Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) technicien(ne) en automatismes du bâtiment est spécialisé(e) dans la pose, le raccordement, le paramétrage et la maintenance des matériels composant différentes sortes d'automatismes : les systèmes d'alarmes, de contrôle d'accès, de surveillance, et les installations téléphoniques ou de sonorisation. Il (elle) intervient selon les indications du client ou du dossier d'exécution fourni par le bureau d'études. Il (elle) paramètre les centrales de surveillance ou de détection, effectue les vérifications préalables et met en service l'installation. Il (elle) informe le client des modalités de fonctionnement de l'installation et des procédures d'entretien. Il (elle) assure la maintenance selon les contrats signés avec le client. Le(la) technicien(ne) exerce ses activités en toutes saisons, sur des chantiers de construction ou de rénovation de bâtiments à usage domestique et tertiaire. Les déplacements sont fréquents. Il (elle) travaille en liaison avec d'autres corps de métier, dans des locaux vides ou occupés par des clients ou des usagers.

Dans certains cas, le (la) technicien(ne) en automatismes du bâtiment est affecté(e) en permanence sur un site où il (elle) réalise des travaux de maintenance et de modification des installations. Il (elle) utilise fréquemment des outils portatifs (perceuse, outils de creusement de saignée, pistolets de scellement) dans le respect des mesures de sécurité. Il (elle) peut avoir à réaliser des travaux en hauteur.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

#### 1. REALISER L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE DE BASE POUR DES LOCAUX A USAGE DOMESTIQUE

Réaliser les circuits d'éclairage d'une installation électrique domestique.

Réaliser les circuits de prises de courant d'une installation électrique domestique.

Réaliser la distribution générale d'une installation électrique domestique.

Réaliser les circuits de mise à la terre d'une installation électrique domestique.

Mettre en service une installation électrique domestique.

#### 2. REALISER L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE DES AUTOMATISMES POUR BATIMENTS A USAGE DOMESTIQUE

Installer des systèmes de gestion de l'énergie dans des locaux à usage domestique.

Installer des systèmes de communication et de sécurité dans des locaux à usage domestique.

Installer des systèmes de surveillance dans des locaux à usage domestique.

Installer des systèmes de gestion centralisée des automatismes dans des locaux à usage domestique.

#### 3. REALISER L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE DES AUTOMATISMES POUR BATIMENTS A USAGE TERTIAIRE

Installer des systèmes de gestion de l'énergie dans des locaux à usage tertiaire.

Installer des systèmes de sécurité dans des locaux à usage tertiaire.

Installer des systèmes de surveillance dans des locaux à usage tertiaire.

Installer des systèmes de communication dans des locaux à usage tertiaire.  
Installer des systèmes de gestion centralisée des automatismes dans des locaux à usage tertiaire.  
Assurer la maintenance des automatismes pour bâtiments à usage tertiaire.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Petites, moyennes et grosse entreprises d'installations électriques. Services techniques de collectivités (hôtels, hôpitaux ...).

Sociétés d'intérim.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : Technicien(ne) de maintenance d'installations automatisées.

Technicien(ne) d'Installation d'équipements industriels et professionnels.

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Habilitation pour les travaux électriques (norme C18-510).

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

## Liens avec d'autres certifications

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP9581

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1812/>